Parti de Gauche
Communiqué de presse
Le 27/10/2022 09:44

Non à l'interdiction de manifester contre la méga-bassine à Sainte Soline dans les Deux-Sèvres !

La préfecture des Deux-Sèvres a pris un arrêté lundi 24 octobre en prévision de la manifestation organisée en opposition aux réserves de substitution à Sainte-Soline, samedi 29 et dimanche 30 octobre, à l'appel de plus de 150 organisations paysannes, syndicales ou écologistes pour la mobilisation nationale « pas une Bassine de + ».
L'arrêté interdit tout rassemblement sur un périmètre de 11 communes. Les communes de Mauzé-sur-le-Mignon et de Val-de-Mignon, où a été construit le tout premier stockage d'eau, sont également concernées.
Le Parti de Gauche s'oppose à cette mesure liberticide d'interdiction de manifester et réclame le respect de ce droit fondamental.
Par ailleurs, le Parti de Gauche dénonce la criminalisation du mouvement écologiste et social dans un contexte politique global d'inaction climatique et de non prise en compte des problématiques de stress hydrique entraînées par le changement climatique.
Au service d'une agriculture industrielle et chimique, les méga-bassines risquent de remettre en cause le cycle naturel de l'eau par le pompage des nappes phréatiques et l'assèchement des zones humides environnantes.
Les méga-bassines sont le symbole de l'accaparement de l'eau au profit d'une minorité.
Le Parti de Gauche exige un moratoire sur la planification des méga-bassines et une réflexion nationale sur la question de l'eau, notre bien commun !

CONTACT

Stéphane JEUNEUX
Parti de Gauche
0757181585 · stephane.jeuneux.dafpg@proton.me